



# Plan Local d'Urbanisme

## Commune de Saint Paul Trois Châteaux

Prescription : 7 Avril 2016  
Arrêt : 18 décembre 2023  
**Approbation :**

### 7. Servitudes d'Utilité Publique

- 7.1 Liste et fiche technique
- 7.2 Plan SUP

**BEAUR**

**Siège Social**  
10 rue Condorcet  
26100 Romans-sur-Isère  
04 75 72 42 00

**Bureau Secondaire**  
12 rue Victor-Camille Artige  
07200 Aubenas  
04 75 89 26 08

octobre 23  
5.14.140



Type	Gestionnaire	Description servitude	typeActe	reference	dateDecis
A4	DDT de la Drôme - SEFEN	Le Charron : Servitude de libre passage sur les berges des cours d'eau non navigables ni flottables	Arrêté préfectoral	5121	1968-12-02
A4	DDT de la Drôme - SEFEN	Les Echaravelles : Servitude de libre passage sur les berges des cours d'eau non navigables ni flottables	Arrêté préfectoral	5121	1968-12-02
A4	DDT de la Drôme - SEFEN	La Roubine : Servitude de libre passage sur les berges des cours d'eau non navigables ni flottables	Arrêté préfectoral	5121	1968-12-02
A4	DDT de la Drôme - SEFEN	La Rouvière : Servitude de libre passage sur les berges des cours d'eau non navigables ni flottables	Arrêté préfectoral	5121	1968-12-02
A4	DDT de la Drôme - SEFEN	La Riaille : Servitude de libre passage sur les berges des cours d'eau non navigables ni flottables	Arrêté préfectoral	5121	1968-12-02
AC1	Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) / Cité administra	Façade et salle de Justice de Paix décorée de boiseries et de stuc	Arrêté Préfectoral	Inconnu	19390606
AC1	Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) / Cité administra	Cathédrale (ancienne)	Texte de loi	Inconnu	19140418
AC1	Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) / Cité administra	Statue de la Vierge avec sa niche	Arrêté Préfectoral	Inconnu	19830627
AC1	Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) / Cité administra	Hôtel de Bimard	Arrêté Préfectoral	Inconnu	19940707
AC1	Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) / Cité administra	Façades et toitures	Arrêté Préfectoral	Inconnu	19940707
AC1	Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) / Cité administra	Porte Notre-Dame	Arrêté Préfectoral	Inconnu	19260717
AC1	Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) / Cité administra	Maison Juiverie	Arrêté Préfectoral	Inconnu	20110531
AC4	Unité départementale de l'architecture et du patrimoine	SPR : ex-ZPPAUP du centre ancien de SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX	Arrêté du Maire	inconnu	20120313
AC4	Unité départementale de l'architecture et du patrimoine	SPR : ex-ZPPAUP de Sainte-Juste et des carrières du Midi sur la commune de SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX	Arrêté Préfet de Région	inconnu	20100712
AS1	ARS - Délégation Territoriale Départementale de la Drôme	Protection sanitaire du captage d'eau potable du captage des ALENES situé à SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX	Arrêté préfectoral	04-1711	20040429
AS1	ARS - Délégation Territoriale Départementale de la Drôme	Captage des Gonsards sur la commune de Saint-Paul-trois-Châteaux	Arrêté préfectoral	2015005-0015	20150105
EL7	Commune	Servitude d'alignement le long des chemins des Fayettees, de Pouzerat, des Marrons et de Chameau à Saint-Paul-trois-Châteaux	Délibération Communale	inconnu	20150126

I1	DREAL Auvergne Rhone-Alpes	SUP représentée en encart - PIERRELATTE-EURODIF	Arrêté préfectoral	26-2018-10-03-030	20181003
I4	RTE - Réseau de Transport d'Electricité	BOLL5L61PRRLA - consulter le géoportail de l'urbanisme pour plus de précisions	Non renseigné	inconnu	2020-01-01
I4	RTE - Réseau de Transport d'Electricité	BOLL5L31TRICA - consulter le géoportail de l'urbanisme pour plus de précisions	Non renseigné	inconnu	2020-01-01
I4	RTE - Réseau de Transport d'Electricité	BOLL5L61TRI0P - consulter le géoportail de l'urbanisme pour plus de précisions	Non renseigné	inconnu	2020-01-01
I4	RTE - Réseau de Transport d'Electricité	BOLL5L31GARDO - consulter le géoportail de l'urbanisme pour plus de précisions	Non renseigné	inconnu	2020-01-01
I4	RTE - Réseau de Transport d'Electricité	BOLL5L61C0RHO - consulter le géoportail de l'urbanisme pour plus de précisions	Non renseigné	inconnu	2020-01-01
I4	RTE - Réseau de Transport d'Electricité	BOLL5L32TRICA - consulter le géoportail de l'urbanisme pour plus de précisions	Non renseigné	inconnu	2020-01-01
I4	RTE - Réseau de Transport d'Electricité	C0RHOL61TRI0P - consulter le géoportail de l'urbanisme pour plus de précisions	Non renseigné	inconnu	2020-01-01
I4	RTE - Réseau de Transport d'Electricité	BOLL5L31VALAU - consulter le géoportail de l'urbanisme pour plus de précisions	Non renseigné	inconnu	2020-01-01
I4	RTE - Réseau de Transport d'Electricité	BOLL5L62PRRLA - consulter le géoportail de l'urbanisme pour plus de précisions	Non renseigné	inconnu	2020-01-01
I4	RTE - Réseau de Transport d'Electricité	BOLL5L62TRI0P - consulter le géoportail de l'urbanisme pour plus de précisions	Non renseigné	inconnu	2020-01-01
PM2	Dreal Auvergne Rhône Alpes	SUEZ ENVIRONNEMENT ST PAUL 3 CHATEAUX	Arrêté préfectoral	56bec1fdb84546c79e8f24fa5480	20090709
PM3	DDT de la Drôme - SATR-Pôle Risques	PPRT AREVA-COMURHEX sur les communes de Perrelatte et Saint-Paul-trois-Châteaux	Arrêté préfectoral	2014254-0023	2014-09-11
PM3	DDT de la Drôme - SATR-Pôle Risques	PPRT SODEREC sur les communes de Perrelatte et Saint-Paul-trois-Châteaux	Arrêté préfectoral	2014070-0010	2014-03-20
PT1	DDT du Vaucluse / 84000 / AVIGNON	Centre de de Bollène (Vaucluse)	Décret	EQUI0000469D	20000522
PT2	FRANCE TELECOM	Centre radioélectrique de Bollène-radar-météo	Décret	EQUI0000468D	20000522
T5	DSAC Centre Est	Servitude aéronautique de dégagement pour la protection de l'aérodrome PIERRELATTE	Arrêté Ministériel	JO N° 261 NC page NC 9704 rectificatif paru au JO	19810907

Type	Gestionnaire	Description servitude	typeActe	refere	dateDecis
PT3	FRANCE TELECOM	câble de télécommunication 182	Arrêté préfectoral	inconnu	
PT3	FRANCE TELECOM	câble de télécommunication SaintRestitut	Arrêté préfectoral	inconnu	

Commune de SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX

Servitudes d'Utilité Publique

(hors catégories I1, I3 et I5, relatives aux canalisations de transport/distribution de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques représentées sur plan en encart)


PRÉFET DE LA DRÔME Direction Départementale des Territoires

Service Aménagement du Territoire et Risques Pôle Aménagement

Plan édité le: 19-12-2022

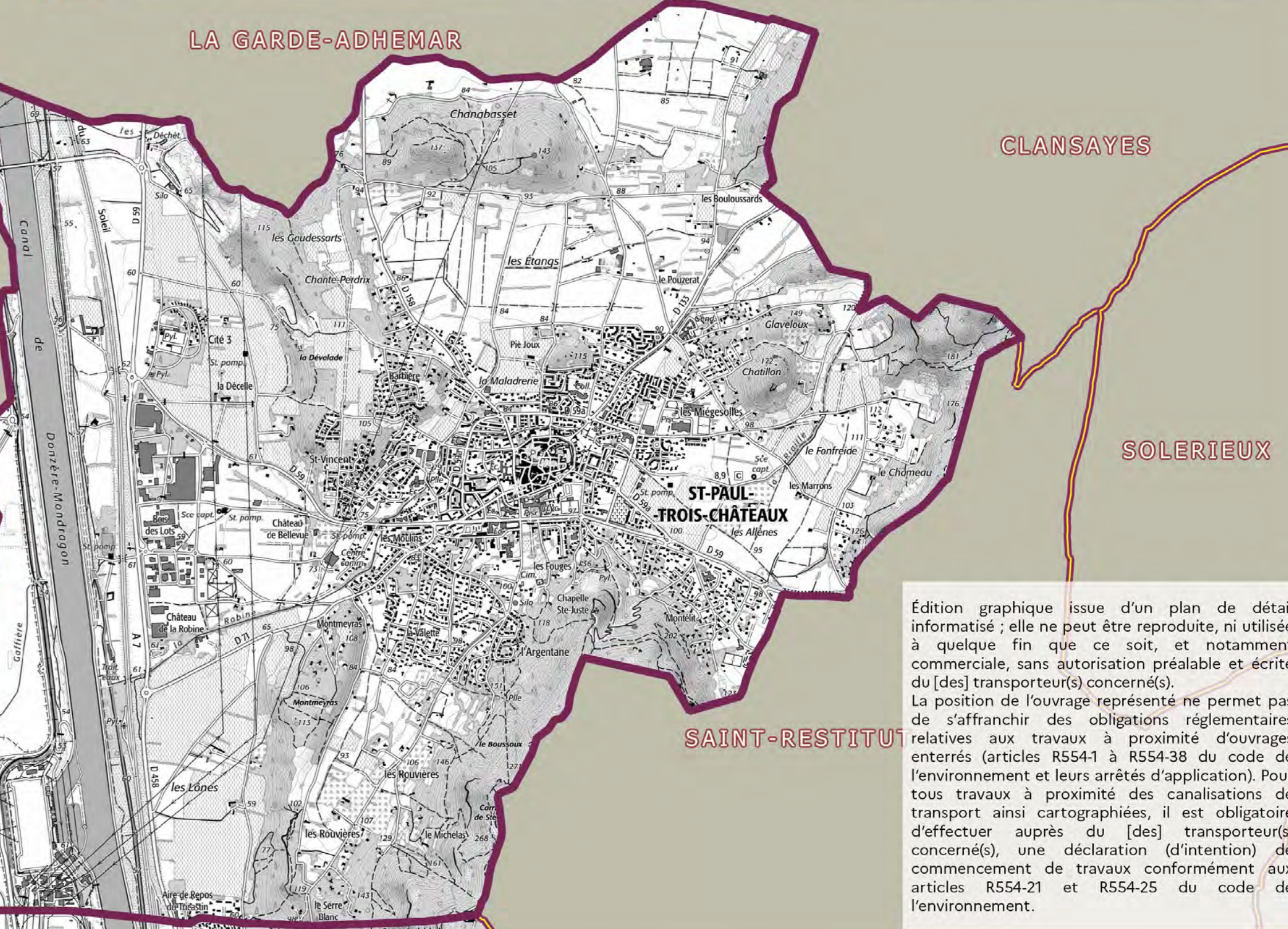
Echelle: 1:7500

- Légende: PT3: Servitude attachée aux réseaux de télécommunications PT3; A4: Servitude de passage dans le lit ou sur les berges de cours d'eau non domaniaux; AC1: Mesures de classement et d'inscription et protections des abords des monuments historiques; AC4: SPR, AVAP ou ancienne ZPPAUP; ASI: Périmètre de protection des points de prélèvements d'eaux destinés à collecter humaine - protection immédiate; ASI: Périmètre de protection des points de prélèvements d'eaux destinés à collecter humaine - protection rapprochée; ASI: Périmètre de protection des points de prélèvements d'eaux destinés à collecter humaine - protection éloignée; EL7: Servitudes d'alignement des voies publiques; I4: Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques; PM2: Servitude relative aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique; PPRT: Plan de prévention des risques technologiques (PPRT); PT1: Servitudes instituées au bénéfice des centres radioélectriques concernant la défense nationale ou la sécurité publique; PT2: Servitude de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques; T5: Servitudes aéronautiques de dégivrage (aérodrômes civiles et militaires).



Encart Servitudes d'Utilité Publique relatives aux canalisations de transport/distribution de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques 1:25 000

- Légende: I1: Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations.



Édition graphique issue d'un plan de détail informatisé: elle ne peut être reproduite, ni utilisée à quelque fin que ce soit, et notamment commerciale, sans autorisation préalable et écrite du (des) transporteur(s) concerné(s). La position de l'ouvrage représenté ne permet pas de s'affranchir des obligations réglementaires relatives aux travaux à proximité d'ouvrages enterrés (articles R554-1 à R554-38 du code de l'environnement et leurs arrêtés d'application). Pour tous travaux à proximité des canalisations de transport, ainsi cartographiées, il est obligatoire d'effectuer auprès du (des) transporteur(s) concerné(s), une déclaration (d'intention) de commencement de travaux conformément aux articles R554-21 et R554-25 du code de l'environnement.

